



Trace n° 9415857

Tout au long de cette randonnée variée et vallonnée, vous apprécierez, outre le patrimoine des trois charmants villages traversés, les points de vue, le cheminement à travers bois, l'étrange découverte sur le GR® 2 et en point d'orgue le superbe panorama sur les boucles de la Seine.

 Durée	5h 20	 Difficulté	Moyenne
 Distance	15,76 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	280 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	273 m	 Commune	Vétheuil (95780 95510)
 Point haut	153 m	 Région	Vexin
 Point bas	14 m		

Description

Le départ se fait sur le parking de l'École Jean-Paul Riopelle, Place Jean Moulin.

(D/A) Dos au parking, dirigez-vous vers la Rue de l'Église que vous prendrez à gauche. Traversez le parking de la Mairie et empruntez l'escalier à gauche de celle-ci. Poursuivez dans la Rue de la Croix-Blanche puis allez à droite dans la Ruelle des Moulins. Traversez la D 147 **avec prudence** et prenez en face le chemin descendant balisé Blanc et Rouge. En bas du chemin, virez à droite dans la Rue des Fraîches Femmes. Au bout, obliquez à gauche dans la Rue du Château puis à nouveau à gauche dans la Rue Soignée pour atteindre les bords de Seine.

(1) Longez la Seine au plus près vers la droite, après avoir franchi un petit pont, jusqu'au bac assurant la traversée vers Lavacourt. Continuez sur le chemin qui remonte, dirigez-vous à droite et montez vers la gauche avec la Rue du Port puis prolongez dans l'Avenue Claude Monet. Virez à droite dans la Rue du Pontceau puis à gauche dans la Rue de la Seine. Traversez l'Avenue Claude Monet pour gravir l'escalier qui mène à l'église. Passez devant celle-ci pour prendre à droite en montant la Rue du Cimetière (balise Blanc et Rouge). Bifurquez à droite dans le chemin des Champs-Mondeaux (plaque).

(2) Juste après le n°7, à un croisement, descendez à droite dans une petite sente puis, à une fourche, allez à gauche pour aboutir à la Rue du Moutier que vous prendrez à gauche. Un peu plus loin, faites un aller-retour dans l'Impasse du lavoir à droite puis poursuivez jusqu'à un carrefour en T.

(3) Traversez la D100 et prenez en face une ruelle sous un porche (10 bis). Au carrefour en T, montez à gauche puis dirigez-vous à droite (balise Jaune) dans la chemin de Chaudry. Continuez tout droit dans le chemin des Vignes en ignorant un départ à droite (PR®) pour aboutir dans une rue goudronnée.

(4) Au carrefour, faites un aller-retour en face (balise Jaune) jusqu'au 19 du chemin de la Vallée (lavoir). Au retour, continuez dans le Chemin de la Vallée jusqu'à la D147.

(5) Traversez-la **avec prudence** et montez en face dans un petit sentier. Ignorez un départ à gauche.

(6) Tout de suite après, empruntez, à gauche, la sente des Prémors (plaque) jusqu'au cimetière.

(7) À l'angle de celui-ci, laissez un départ à droite et poursuivez dans le Chemin des Champs-Crosniers qui vire au Nord-Est.

(8) Au carrefour en T, virez à droite dans la Rue de Villeneuve puis à nouveau à droite dans la Route de la Vallée du Roi. Ignorez un départ à droite.

(9) À la fourche, montez à gauche avec la Rue de St-Cyr, poursuivez dans la Route de Vienne-en-Arthies et allez à droite avec le GR® à la fourche qui suit (balisage Blanc/Rouge).

(10) Au Stop, virez à droite avec le GR® dans la Rue du Parc pour entrer dans Saint-Cyr-en-Arthies. Poursuivez jusqu'à l'entrée du château en

Points de passages

-  **D/A Parking de l'École Jean-Paul Riopelle**
x : 405 176 | y : 5435 377 - alt. 21 m - km 0
-  **1 Bords de - Seine (fleuve)**
x : 405 017 | y : 5435 290 - alt. 18 m - km 0.54
-  **2 Petite sente**
x : 405 227 | y : 5435 667 - alt. 44 m - km 1.77
-  **3 Parking Rue du Moutier x D100**
x : 405 369 | y : 5435 505 - alt. 27 m - km 2.28
-  **4 Vers le lavoir de Chaudry**
x : 406 270 | y : 5436 297 - alt. 71 m - km 3.68
-  **5 Traversée de la D147**
x : 406 394 | y : 5435 990 - alt. 67 m - km 4.24
-  **6 Sente des Prémors**
x : 406 458 | y : 5435 730 - alt. 68 m - km 4.52
-  **7 Cimetière**
x : 407 142 | y : 5435 520 - alt. 68 m - km 5.26
-  **8 Croisement en T**
x : 407 426 | y : 5435 796 - alt. 91 m - km 5.71
-  **9 Rue de Saint-Cyr**
x : 407 461 | y : 5435 582 - alt. 83 m - km 5.97
-  **10 Stop**
x : 408 324 | y : 5435 170 - alt. 136 m - km 6.99
-  **11 Angle mur d'enceinte du château**
x : 407 893 | y : 5434 421 - alt. 137 m - km 8.01
-  **12 Petit pont**
x : 407 225 | y : 5435 457 - alt. 65 m - km 9.6
-  **13 Place Roger Coquoin**
x : 406 217 | y : 5435 406 - alt. 52 m - km 10.64
-  **14 Virage à droite en épingle**
x : 406 472 | y : 5434 172 - alt. 132 m - km 11.98
-  **15 Carrefour de sentiers**
x : 405 905 | y : 5434 153 - alt. 149 m - km 12.56

laissant à gauche l'Allée des Tilleuls puis plus loin faites un bref aller-retour à gauche dans la Rue de la Grande Vallée (lavoir). Poursuivez vers [Vétheuil](#) avec le GR®.

(11) Virez à droite à l'angle du mur d'enceinte du château (panneau directionnel hôtel ou motel sur le mur). Au carrefour suivant, poursuivez à droite en continuant de longer le mur. Ignorez un départ à droite pour atteindre la Route de la Vallée du Roi que vous prendrez à gauche.

(12) Après 100 m environ, bifurquez à gauche dans un sentier balisé Jaune en passant sur un petit pont. Poursuivez jusqu'à aboutir à la Rue des Moulins et continuez en face.

(13) Arrivé à la Place Roger Coquoin (à droite, un lavoir), empruntez à gauche la Rue du Chesnay, traversez la D 913 **avec prudence** et continuez tout droit. Immédiatement après l'orée du bois, à un carrefour de sentiers, continuez en face. *Le chemin de gauche n'apparaît pas sur la carte et celui de droite part en biais (panneau rouge "chemin privé").* Plus loin, longez la ferme de Vauléard à main gauche.

(14) Bifurquez à droite en épingle et, à la fourche suivante, allez à gauche.

(15) Au carrefour, poursuivez en face (panneaux feux interdits et interdiction d'accès aux véhicules à moteur) jusqu'à aboutir au GR®2 (balisage Blanc/Rouge) et virez à droite en épingle. Continuez jusqu'à croiser le chemin bitumé des Noues que vous prendrez à droite.

(16) Après 100 m environ, obliquez à droite dans une petite sente qui monte. Au carrefour en T, allez à gauche puis continuez à droite dans le chemin des Croiselles. Face au n°14, empruntez la sente Colette, passez sous un porche et virez à gauche puis tout de suite à droite dans la Rue de l'Église pour retrouver rapidement le départ sur votre droite. (D/A).

16 Sente

x : 405 111 | y : 5434 988 - alt. 38 m - km 15.2



D/A Parking de l'École Jean-Paul Riopelle

x : 405 177 | y : 5435 377 - alt. 21 m - km 15.76

Informations pratiques

Le portail Suricate

Vous, usagers des sentiers et des milieux naturels, devenez dès aujourd'hui acteur de ce dispositif en signalant toute anomalie rencontrée lors de vos randonnées: [Sentinelles sports de nature](#)

Balisage: petit rappel

Autres stationnements à proximité :

parking de l'Hôtel de Ville, 5 Place de la Mairie : samedi et dimanche seulement (zone bleue les autres jours)

parking Rue Soignée

Sur le parcours :

(3) parking Rue du Moutier croisement Rue de l'Orme

Divers commerces et restaurants près du départ.

Ne pas manquer... le glacier/chocolatier ! (ouvert du mercredi au dimanche).

Pique-nique

Vétheuil : bords de Seine (bancs)

Vienne-en-Arthies : parc (8) (table)

Sainr-Cyr-en-Arthies: Allée des Tilleuls (bancs)

À voir

Vous trouverez des panneaux d'information issus de sentiers du patrimoine mis en place par le PNR du Vexin français à plusieurs endroits de cette randonnée.

Vétheuil

-Église Notre-Dame.

La construction de cette église démarra au Xe siècle, se poursuivit au XIIe siècle avec l'ajout du chœur, puis au XVIe siècle avec celui de la nef et du transept. On peut admirer, en haut des vantaux du portail principal, des scènes sculptées issues de l'Ancien Testament.

-Maisons d'artistes.

-Reproductions de tableaux sur des panneaux en lave émaillée : Vétheuil a attiré de nombreux artistes; grâce à Claude Monet, la notoriété du village a dépassé les frontières.

-Lavoir.

-Ancien moulin.

Vienne-en-Arthies

-Chapelle Saint-Joseph

Cette chapelle, dédiée primitivement à la Vierge et à saint Joseph, est vendue comme bien national pendant la Révolution. Elle est utilisée comme grange avant d'être restaurée et rendue à sa vocation initiale en 1865.

-Ancien moulin

3 lavoirs

Saint-Cyr-en-Arthies

-Église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte

De la précédente église, reconstruite au XVe siècle puis restaurée en 1648 seules subsistent quelques voûtes romanes et gothiques. L'édifice est totalement réédifié en 1747 grâce aux dons du châtelain, Gédéon-René de Sailly.

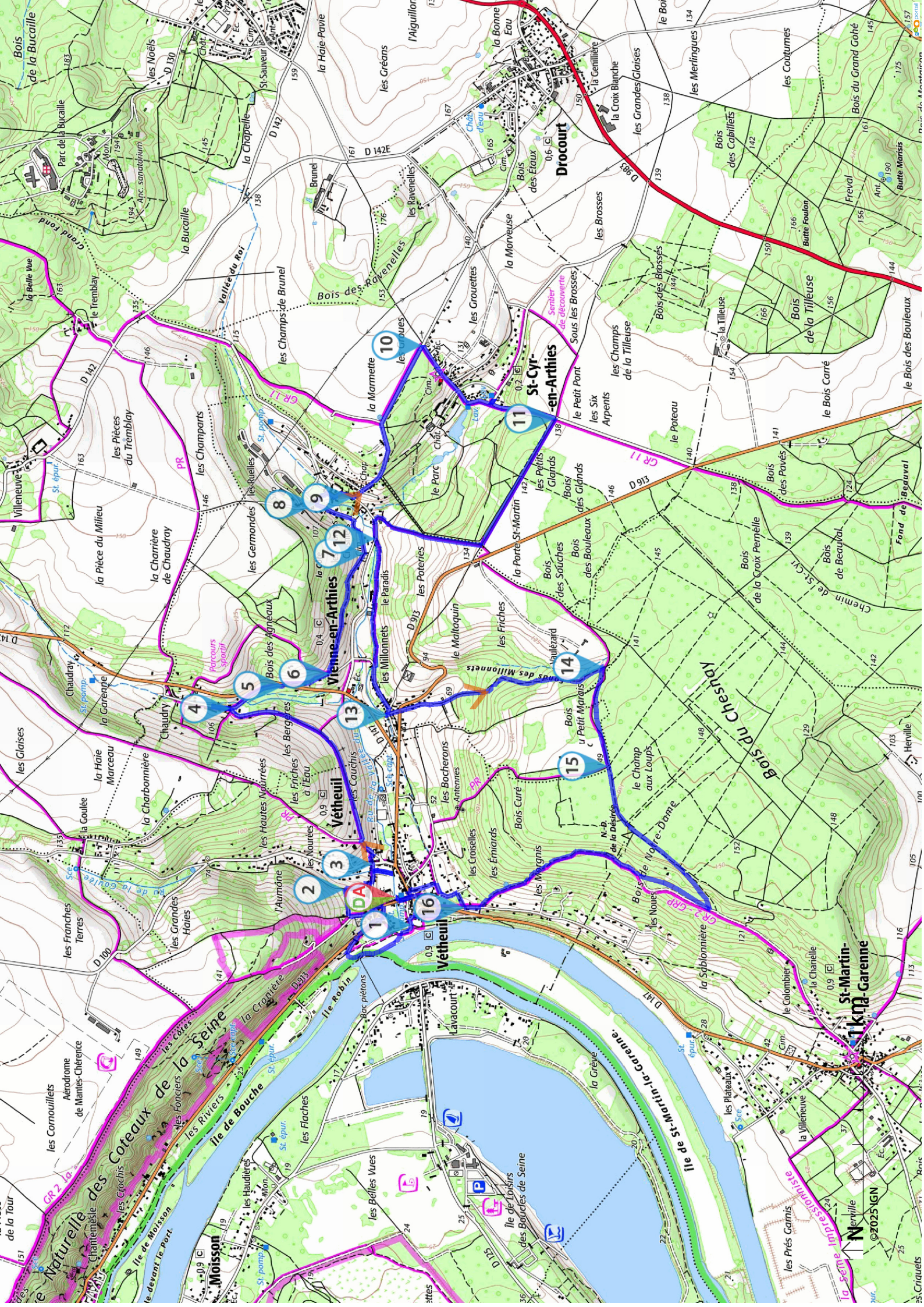
-Château de la Bûcherie

2 Lavoirs

Saint-Martin-la-Garenne

[Notre-Dame de la Désirée](#) (sur le GR®2)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-patrimoine-rus-vallons-et-bois-du-cote-d/>



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

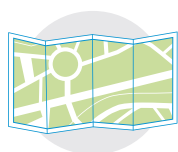
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



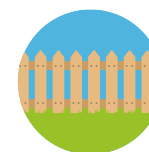
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



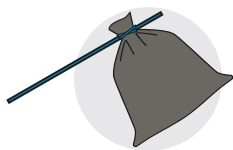
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.